



Les Chroniques de CPE

#11 – Avril 2020

- > COVID 19 : les CAE se mobilisent !
- > Transformation de CPE - le 13 mai 2020
- > Découvrez la publication "Préserver et développer les Tiers-Lieux fondés sur la logique des communs"
- > Prochaines sessions de formations : "Animer les collectifs d'entrepreneur·es" et "Créer une CAE"
- > Des webinaires sur le processus coopératif par l'InsTerCoop

COVID 19 : Les CAE se mobilisent !

Les CAE sont mobilisées depuis le début de la crise sanitaire pour faire valoir les droits des entrepreneur·es salarié·es et porteur·ses de projet qu'elles accompagnent. Les équipes mettent les bouchées double pour sécuriser les entrepreneur·es en faisant valoir leurs droits, en tant que salarié·es, au chômage partiel, et en les accompagnant dans leurs démarches administratives.

Au niveau national, la coordination des CAE est réalisée par le comité de pilotage de la future fédération des CAE, qui verra le jour fin 2020, avec pour mission la sécurisation juridique, le plaidoyer, la communication grand public et un observatoire.

Un **plaidoyer pour la sécurisation des CAE et des entrepreneur·es dans la crise actuelle** a été réalisé et est régulièrement renforcé en tenant compte des ordonnances publiées et des difficultés remontées du terrain.

Dans cette période d'éloignement physique, les CAE maintiennent également le lien social en proposant à leurs équipes et aux entrepreneur·es des temps collectifs : petits-déjeuner virtuels, têtes à têtes entre entrepreneur·es, web ateliers ou encore réunions d'information en visioconférence. Alors que l'après confinement se dessine, les CAE s'inscrivent déjà dans un modèle d'avenir, collectif et coopératif.

Transformation de CPE - 13 mai 2020



En 2020, CPE change de statuts, change de nom et se tourne vers l'entrepreneuriat collectif.

Cette transformation a pour objectif de renforcer l'intérêt général sur les territoires en donnant aux acteurs de l'entrepreneuriat collectif les moyens d'être plus résistants, ensemble.

Désormais **positionnée sur l'entrepreneuriat collectif**, cette nouvelle coopérative accueillera un sociétariat réinventé et élargi aux Tiers-Lieux et espaces de travail, acteurs de l'insertion, de l'accompagnement et de la formation, collectivités, laboratoires de recherche... Elle proposera des solutions mutualisées exigeantes : outils numériques de gestion, formation, conseil, évaluation, solutions innovantes d'accompagnement.

Pour découvrir la **future transformation de CPE**, rendez-vous sur notre site :

En savoir plus

Découvrez la publication "Préserver et développer les Tiers-Lieux fondés sur la logique des communs"



Nous vous invitons aujourd'hui à découvrir la publication "Préserver et développer les Tiers-Lieux fondés sur la logique des communs", inspirée du séminaire du 26 novembre à Strasbourg.

Près de 50 personnes se sont réunies au SHADOK, lieu de fabrique numérique, pour participer au séminaire porté par Coopérer pour Entreprendre avec le soutien de l'Eurométropole de Strasbourg et la participation du Pôle Stratégie de recherche et d'innovation de l'ANCT, le Réseau français des Fablabs et les Tiers-Lieux libres et Open Source (TiLiOS).

Cette journée a permis d'aborder **plusieurs enjeux clés** que vous retrouverez dans la publication : la protection sociale des travailleur-ses dans les tiers-lieux, les convergences entre CAE et Tiers-Lieux, le rapport entre collectif et commun, les défis démocratiques auxquels font face les tiers-lieux et des propositions d'actions collectives pour renforcer la logique des communs.

Cette journée s'inscrivant dans la dynamique de recherche-action "Agir par les communs", nous avons posté le [contenu de la publication en creative commons sur Movilab](#), site ressources sur les tiers-lieux.

Bonne lecture et bon partage !

Publication version française

Publication version anglaise



Vous êtes un collectif d'entrepreneur-es ? Vous en accompagnez occasionnellement ou à temps plein ? Cette formation est faite pour vous !

La formation "Animer les collectifs d'entrepreneur-es" est prévue sur 3 jours en présentiel et 3 rendez-vous de suivi à distance (webinars). Il reste des places pour participer aux sessions de formation suivantes :

- du 22 au 24 septembre 2020, à Paris
- du 23 au 25 novembre 2020, à Paris

Vous pouvez donc vous renseigner et/ou vous inscrire à la formation **"Animer les collectifs d'entrepreneur-es"** via les liens suivants :

[Programme de la formation](#)

[Inscriptions à la formation](#)

Tarifs de la formation :

Tarif Stagiaire CPE (sociétaire et candidat) :

- > Formation 3 jours présentielle et suivi collectif (3 webinars) : **950€ HT**
- > Formation + option consolidation des acquis en individuel personnalisé : **1200€ HT**

Tarif Stagiaire hors CPE :

- > Formation 3 jours présentielle et suivi collectif (3 webinars) : **1150€ HT**
- > Formation + option consolidation des acquis en individuel personnalisé : **1400€ HT**

La formation sera réalisée par deux entrepreneur-es de la **CAE Chrysalide**, **Sophie Duriez** et **Louis-Julien de la Bouère**, qui travaillent sur l'accompagnement des collectifs.

Les actions de formation destinées à renforcer les compétences des CAE sont soutenues par le

Formation "Créer une CAE" :

Les 12 et 13 novembre 2020, à Paris

Vous souhaitez créer une CAE ou venez d'en créer une ? Cette formation vous apportera les bases du métier de CAE :

- > l'histoire des CAE
- > le parcours d'un porteur en CAE
- > les prises en charges assurantielles
- > la législation sociale
- > les principes de la rémunération
- > l'accompagnement
- > les règles comptables en CAE
- > les principaux risques pour les porteurs de projet et la CAE.

Tarifs :

- > Stagiaire autofinçant sa formation : 300 euros nets de taxe.
- > Stagiaire salarié d'une structure sociétaire ou candidate : 500 euros nets de taxe.
- > Stagiaire salarié d'une structure non sociétaire : 700 euros nets de taxe.

[Programme de la formation](#)

[Inscriptions à la formation](#)

Les actions de formation destinées à renforcer les compétences des CAE sont soutenues par le FSE, dans le cadre du programme opérationnel national "Emploi et inclusion" 2014-2020.

Des webinaires sur le processus coopératif par l'InsTerCoop

Tout ce que **VOUS** avez toujours voulu
savoir sur la **coopération**

De nombreux travaux montrent que **la coopération est un levier majeur de développement et de résilience**. Si coopérer est un atout pour construire un monde préférable à celui dans lequel nous évoluons aujourd'hui, et renforcer le système immunitaire de nos sociétés, profitons de ce temps pour nous initier à la coopération, ce qu'elle veut dire et comment la mettre en œuvre.

L'Institut des Territoires Coopératifs, centre d'action-recherche-transmission au service du développement de la coopération, met à disposition ses travaux sur **le processus coopératif** et propose un cycle de **5 webinaires gratuits**, chaque jeudi d'avril, de 16h30 à 17h30.

Les webinaires ont fait l'objet d'un fort intérêt alors, si vous n'arrivez pas à vous y connecter, vous pourrez les retrouver en direct sur leur [chaîne Youtube](#) et ils seront disponibles à la fin de chaque webinaire sur le site de l'InsTerCoop.

Si vous les avez manquées, les vidéos des trois premiers webinaires "La coopération, levier de résilience", "Quels prérequis avant même de coopérer" et "Les temps nécessaires à la coopération" sont disponibles sur leur chaîne.

Retrouvez toutes les infos ici

En attendant les prochaines *Chroniques de CPE*, n'hésitez pas à :

=> inviter votre réseau à vous inscrire aux *Chroniques de CPE* via [ce lien](#) ;

=> nous suivre sur les réseaux sociaux.



Se désabonner | Gestion de l'abonnement